

**Fédération Nationale Couples et Familles**

**28, place Saint-Georges**

**75009 Paris**

**[formationcetf@gmail.com](mailto:formationcetf@gmail.com)**

## **Projet pédagogique 2021**

Dans l'attente du dépôt de notre dossier auprès de France Compétences pour  
certifications de nos formations

## SOMMAIRE

### Table des matières

Présentation de la FNCF	3
Charte de la FNCF	4
Organisation de la formation	5
Les modalités pédagogiques	6
Formation d'Education à la Vie	8
200 heures d'activités	13
Formation au Conseil conjugal et familial	15
Les conseillers conjugaux et familiaux formés à la FNCF	26
Les autres formations	26

## Présentation de la FNCF

### La Fédération Nationale Couples et Familiales

- A été créée le 16 avril 1966 (Journal Officiel du 3/05/1966). Elle regroupe toutes les associations Couples et Familiales, régies par la loi de 1901, présentes dans une vingtaine de villes en France.
- Est indépendante à l'égard de tout mouvement politique, idéologique, religieux. Elle applique les principes de la laïcité et des Droits de l'Homme.
- Est reconnue d'utilité publique depuis le 6 janvier 1975.
- Est reconnue comme organisme de formation au conseil conjugal et familial depuis 1977, n°11 75 00 585 75.
- Est membre du Comité national de pilotage des REAAP, Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Est membre associé de l'UNAF, l'Union Nationale des Associations Familiales.
- Dispose de l'agrément comme association éducative complémentaire de l'Enseignement public, renouvelé en 2016 par le Ministère de l'Education nationale. Les membres qualifiés des associations adhérant à la FNCF peuvent intervenir, à ce titre, dans les établissements scolaires.
- Travaille en partenariat avec les autres organismes de formation au conseil conjugal et Familial reconnus par l'Etat. Elle participe à la réflexion menée par l'Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux (ANCCEF) pour la promotion de la formation et de la fonction de conseiller conjugal et familial.
- Est en train de constituer auprès de France Compétences un dossier pour une inscription du conseil conjugal et familial au RNCP et une inscription au répertoire spécifique pour l'EAV.
- Sera audité en novembre 2021 pour obtenir le label Qualiopi

## Charte de la FNCF

*Couples et Familles a pour objectif, par sa réflexion et son action, de permettre le développement de la personne dans sa vie relationnelle.*

Couples et Familles affirme la primauté de la personne :

- Etre unique, être de désir, capable d'évoluer, de prendre la responsabilité de sa vie, d'exercer sa liberté ;
- Etre sexué, dont la sexualité s'exprime dans l'affectivité, le plaisir, la fécondité et dans la différence ;
- Etre de relation qui a besoin d'être reconnu, respecté et aimé pour pouvoir lui-même reconnaître, respecter et aimer ;

Couples et Familles entend garder son indépendance à l'égard de tout mouvement politique, idéologique, religieux et appliquer les principes de la laïcité.

Couples et Familles se réfère à la Déclaration des droits de l'homme de 1948 et à la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

Couples et Familles dans les domaines de la vie relationnelle, affective et sexuelle exerce des actions :

- D'accueil, d'information et d'orientation,
- De prévention,
- D'écoute, de soutien et d'accompagnement,
- De formation auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, seuls, en couple, en famille ou en groupe.

Couples et Familles

- Participe aux travaux des institutions et des instances de réflexion et de recherche dans le domaine de ses compétences ;
- Recherche pour la personne, le couple et la famille des moyens de s'adapter aux situations nouvelles suscitées par l'évolution de la société ;
- Diffuse les résultats de ses études et de sa pratique.

Couples et Familles exige de ses membres une formation approfondie et une qualification adaptée.

Les membres des associations Couples et Familles adhèrent à la présente charte comme principe de réflexion et d'action. Les associations sont regroupées en une Fédération nationale.

## Organisation de la formation

Le Conseil d'Administration fédéral a délégué la responsabilité de la formation à la Commission de formation constituée du responsable pédagogique, du trésorier fédéral et d'un membre du CA fédéral. Cette commission de formation soumet au CA son travail et ses projets.

Quatre antennes régionales dispensent des formations dans le cadre de la FNCF. Les responsables de ces antennes travaillent ensemble autour d'un responsable pédagogique et se réunissent mensuellement dont deux fois deux jours en présentiel.

## Formations dispensées

Quatre antennes régionales de formation (Ile de France-Nord Est, Sud-Est, Ouest, Sud-Ouest) rattachées à la Commission de formation de la FNCF, proposent le parcours d'Éducation à la Vie (160h) et la formation au Conseil conjugal et familial (480h) selon le programme défini dans ce projet pédagogique, en conformité avec l'arrêté ministériel de décembre 2010.

La Commission de formation propose aussi des formations continues aux CCF en activité et des formations à des professionnels dans les domaines de compétences de la FNCF.

## Les modalités pédagogiques

Le programme est mis en œuvre autour des pôles suivants :

- **L'implication personnelle**, qui se traduit par :
  - L'assiduité et la participation active à la formation
  - la prise de conscience de son vécu corporel et émotionnel, de ses croyances, de ses représentations et de ses valeurs, par la réflexion et l'analyse de l'expression de soi et de l'autre dans une relation intersubjective.
- **L'apprentissage de notions théoriques**
- **Le groupe de formation** qui est un lieu d'écoute réciproque, de confrontation et d'apprentissage. La dynamique de groupe permet à chacun de percevoir les effets de la formation sur lui (résonances personnelles), de se remettre en question, d'apprendre à identifier ses émotions et à garder la juste distance au cours des entretiens, d'expérimenter les dynamiques relationnelles.
- **Les stages d'observation** qui permettent d'acquérir une bonne connaissance du terrain par l'observation de professionnels et de travailler la posture professionnelle.
- **Les mises en situation**
- **La Session Inter Régionale (seulement CCF)**  
Session inter-régionale : les stagiaires des différentes écoles régionales de formation se regroupent pour une session de 3 jours et demi, encadrés par des formateurs de la FNCF qui ne sont pas leurs formateurs habituels. Le stagiaire y expérimente la mise en situation d'entretiens, et travaille les résonances et les émotions en vue de la posture professionnelle.

Chaque groupe est encadré par des formateurs agréés par la FNCF et praticiens de conseil conjugal et familial. Des intervenants extérieurs apportent leur savoir et leur expérience dans leur spécialité : médecins, psychologues, juristes, thérapeutes de couple, sociologues, etc...

Chaque groupe de stagiaires est accompagné par un ou deux formateurs lors des sessions. Au-dessus de 10 stagiaires, un binôme de formateurs est imposé pour encadrer le groupe.

Un entretien avec le psychologue agréé est obligatoire à certaines étapes de la formation. Un travail sur soi est fortement recommandé.

# Formation d'Education à la Vie

## Programme de formation Education à la vie

**Durée en heures** : 140 h en présentiel et 20h de stage

### Public concerné et prérequis

- Les professionnels et les bénévoles du secteur social, éducatif ou sanitaire qui accueillent du public ou participent à des rencontres avec des jeunes, et/ou des adultes sur les thèmes relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Leur activité les conduit à vouloir confronter leur pratique à celles d'autres personnes et à améliorer leur connaissance de soi dans la relation à l'autre
- Les personnes qui souhaitent exercer cette activité.
- Les professionnels et les bénévoles du secteur social, éducatif et sanitaire qui sont amenés à accueillir du public et les personnes qui souhaitent exercer cette activité.
- Les personnes qui souhaitent accéder à la formation de conseiller conjugal et familial suivant les conditions requises définies par l'arrêté du 3 décembre 2010.
- Ce module est accessible sans condition de diplôme.

### Admission

 Sur dossier (CV et lettre de motivation)

 2 Entretiens :

- Avec le/ou les formateurs,
- Avec un psychologue agréé ; (cf. document spécifique qui précise les critères de sélection et l'objectif de l'entretien)

### Objectifs opérationnels

Toute personne qui obtient ce module sera capable de :

- Exercer une fonction d'accueil dans le secteur éducatif, sanitaire et social.
- Prendre en compte la dimension relationnelle de l'accueil
- Construire et animer des interventions scolaires d'information, de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle.
- Adapter sa posture professionnelle au contexte spécifique et à la mission

**Il est également attendu une posture ajustée et l'utilisation pertinente de références théoriques, psychologiques et sociales et des techniques d'animation.**



## Objectifs pédagogiques

### Acquérir des savoirs :

- Corps et sexualité : anatomie, physiologie, sexualité, fécondité, contraception, IVG, IST
- Développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent (développement et crises)
- Evolution sociologique et juridique des modèles familiaux, question du genre, couple, famille, père-mère, couple conjugal, couple parental, autorité parentale
- Dysfonctionnements dans les comportements : agressivité, violence, maltraitements, harcèlement, situations fragilisantes, dérive sectaire et radicalisation, conduites addictives et dépendances, pornographie
- Information préoccupante et signalement
- Animation de groupes : principes de base, dynamique de groupe, construction d'une animation
- Techniques d'accueil, d'écoute et de communication

### Acquérir des savoir-faire et des savoir-être :

- Acquérir une posture professionnelle, connaissance de soi et relation aux autres : prise de conscience de ses attitudes, de ses émotions, de ses résonances, de ses représentations
- Utiliser les différentes techniques d'accueil, d'écoute et de communication (individuelle, interpersonnelle, groupale). (Niveau 1)
- Accueillir, identifier et évaluer la demande, orienter
- Construire des interventions scolaires d'information de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle.
- Construire et mettre un œuvre un cadre d'échange et de dialogue en adoptant une attitude empathique et congruente pour instaurer une relation de confiance, favoriser la parole et mobiliser chaque personne du groupe dans une démarche interactive dans le cadre de l'intervention scolaire.
- Transmettre des informations relatives aux dispositions législatives et réglementaires et aux dispositifs en vigueur.
- Mettre en œuvre des techniques d'animation et une pédagogie active qui favorise l'appropriation des notions liées au thème de l'intervention, les interactions et la réflexion personnelle.
- Repérer les dynamiques relationnelles
- Repérer les situations de violence
- Travailler en binôme
- Travailler en réseau
- Analyser ses interventions pour un regard réflexif sur sa pratique
- Adopter une posture professionnelle et éthique dans le cadre de l'animation scolaire et de l'accueil

## Organisation de la formation

Modalités	Durée	Évaluations
Stages d'observation	20 h	Rapports de stage
Journées de formation et évaluations	140 h	Mise en situation d'une animation scolaire Contrôles de connaissances Fiches d'évaluation des stagiaires par les formateurs
Dont suivi de formation	2 h	Entretiens bilan avec les formateurs sur la base du bilan d'évolution personnelle

### A/ Stages d'observation :

Le stagiaire effectue :

- Un stage de 10h d'observation d'un poste d'accueil
- Un stage de 10h d'observation d'intervention scolaires en éducation affective, relationnelle et sexuelle

Tout stage fait l'objet de la signature d'une convention de stage par les parties concernées : Couples et Familiales Formation, organisme qui accueille le stagiaire et le stagiaire.

Il est suivi d'un rapport de stage dont il est tenu compte pour l'évaluation finale.

Les attendus des rapports de stage font l'objet d'un document spécifique.

### B/ Journées de formation :

Le stagiaire participe aux journées de formation sur les différents thèmes cités ci-dessous. Un calendrier de formation détaillé avec les thèmes des journées lui est donné en début de cycle.

Thèmes	Nombre d'heures
Corps et sexualité : anatomie, physiologie, sexualité, fécondité, contraception, IVG, IST, question du genre, pornographie. Aspect juridique de la sexualité et consentement.	35
Développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent (développement et crises)	21
Evolution sociologique et juridique des modèles familiaux, couple, famille, père-mère, couple conjugal, couple parental, autorité parentale	14
Dysfonctionnements dans les comportements : agressivité, violence, maltraitances, situations fragilisantes, harcèlement, dérive sectaire et radicalisation, conduites addictives et dépendances, information préoccupante et signalement	28
Animation de groupes : principes de base, dynamique de groupe, construction d'une animation	7
Techniques d'accueil, d'écoute et de communication	21
Institutions et rapports avec la pratique (dont suivi de formation)	14

## Critères d'évaluation

Les indicateurs sont les suivants de manière transversale sur les différents outils d'évaluation cités plus haut :

- Le stagiaire est capable d'analyser son évolution personnelle : sensations, émotions, résonances, représentations, relation aux autres...
- Les connaissances théoriques sont acquises
- Les différentes techniques d'accueil et d'écoute (écoute active, individuelle, interpersonnelle, groupale) sont identifiées et mises en œuvre.
- La méthodologie de construction d'une animation de groupe est repérée et mise en œuvre
- Les techniques d'animation sont repérées et mises en œuvre
- La participation à la vie de groupe et les interactions sont analysées et mises au service de l'évolution de la posture réflexive.
- Les retours des formateurs, des différents intervenants, des pairs sont entendus, reçus, analysés et mis au service de l'évolution de la posture réflexive.
- Les règles de confidentialité et de secret professionnel sont nommées en adéquation avec la situation.
- Le travail écrit répond aux normes formelles.
- La prise de parole en public est aisée.
- Le travail en binôme se fait de manière équilibrée et fluide
- Le réseau professionnel et partenarial est identifié
- La posture d'intervenant est ajustée : empathie, écoute du groupe, non-jugement, adaptabilité, réflexivité

## Obtention de l'attestation

Le dossier final de demande d'attestation de formation « Éducation à la Vie » remis par l'école de formation comporte :

- L'attestation d'adhésion à une association de la FNCF,
- Le contenu de la formation : programme avec noms et fonctions des intervenants, travail personnel sur les sujets abordés,
- Les dates des entretiens de suivi de formation
- Les attestations de stage effectués avec cachet de l'organisme et signature du stagiaire,
- Le récapitulatif des évaluations
- L'avis motivé de l'équipe pédagogique.

Ce dossier est examiné par le Comité Pédagogique composé des responsables des antennes de formation de la FNCF. Il en vérifie la conformité avec les exigences de la formation.

Après validation par le responsable du Comité Pédagogique, le président de la FNCF délivre au candidat une « attestation de formation à l'accueil informatif pour une éducation à la vie ».

Les titulaires de cette attestation d'EAV peuvent postuler à la formation au conseil conjugal et familial (480 heures).

Cependant, avoir l'attestation EAV ne signifie pas que l'entrée en 480h de formation au conseil conjugal et familial soit automatique. C'est l'équipe de formation qui valide, ou non, l'accès à la formation au conseil conjugal et familial. Elle s'appuie sur le déroulement de l'année d'Éducation à la Vie, sur la lettre de motivation et sur l'avis consultatif du psychologue agréé.

## 200 heures d'activités

### Objectif

L'exercice du métier de conseiller conjugal et familial nécessite une connaissance de terrain. Les 200 heures permettent aux stagiaires de découvrir des lieux, des activités et des publics différents dans le domaine de l'action sociale, familiale, éducative et sanitaire.

### Règles

Les 200 heures d'activités sont régies par le décret du 3 décembre 2010 qui fixe les conditions des formations « Education A la Vie » et « Conseil Conjugal et Familial ».

- **Les stagiaires ayant terminé l'EAV et admis en CCF1** doivent justifier de « 200h d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale. »

Il est accordé à certain(e)s de pouvoir poursuivre ces activités au cours des années de CCF1 et CCF2.

- **Les stagiaires entrant directement en CCF1, via un diplôme de niveau 5**, n'ont pas à justifier de 200h d'activités.

Cependant, en fonction du parcours personnel et professionnel des stagiaires, assurer des activités en CCF 1 peut leur être fortement conseillé. La décision se prend en concertation avec l'équipe de formation.

- **Si, après l'année de formation EAV, un stagiaire ne souhaite pas se former au conseil conjugal et familial**, il n'a pas à justifier de ces 200 heures.

- Les activités assurées dans les deux années précédant l'entrée en EAV peuvent être prises en compte.

### Type d'activités

Les stagiaires en formation peuvent avoir des activités dans des secteurs variés : auprès des gens de la rue, de personnes âgées, de personnes handicapées, de migrants ; suivi de dossiers d'insertion, animation de réunion autour d'un thème de société, visites à l'hôpital, alphabétisation, soutien scolaire ; dans des associations de quartier, des mairies, des associations familiales, ...

- Si ces activités sont effectuées dans des activités de type confessionnel, politique ou syndical, **au maximum 65 heures** seront prises en compte.
- Les 200 heures, **salariées** ou bénévoles, doivent être réalisées **au moins dans deux activités différentes**.

## Allègement

- Un allègement du nombre d'heures d'activités peut être accordé. Cet allègement se fait au cas par cas, en accord avec le responsable d'antenne.
- Le responsable d'antenne signe alors pour le stagiaire un document attestant de cet allègement d'activités **de 100 heures maximum**.

## Justification

Pour chaque activité, une attestation **signée et tamponnée** par l'organisme qui accueille le stagiaire est nécessaire, avec précision de **la mission** et du **nombre d'heures** de présence assurées.

- Ces justificatifs figureront impérativement dans le dossier final de demande de qualification au conseil conjugal et familial.
- En cas d'allègement d'activités, une attestation par le responsable de formation doit également y figurer.

# Formation au Conseil conjugal et familial

**Durée en heures** : 400 h en présentiel et 80h de stage

## Public concerné et prérequis

Ce module est accessible aux personnes justifiant d'un diplôme au niveau 5 du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu l'attestation de formation « Accueil informatif et éducation à la vie » et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil et d'information relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale.

## Admission

- ✎ Sur dossier (CV et lettre de motivation)
- ✎ 2 Entretiens :
  - Avec le/ou les formateurs,
  - Avec un psychologue agréé ; (cf. document spécifique qui précise les critères de sélection et l'objectif de l'entretien)

## Objectifs opérationnels

Dans les situations suivantes : vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale, fonction parentale, situations de crise conjugale et familiale, IVG, désir ou non d'enfant et PMA, violences intrafamiliales, sexistes, sexuelles, situations fragilisantes pour la famille, situations de violences et notamment, risque de maltraitance à enfants ou de danger avéré, situations de dérive sectaire ou radicale et d'emprise mentale, le conseiller conjugal et familial est capable de :

- Accueillir, accompagner et aider les consultants en cohérence avec la situation, le contexte et la problématique dans le cadre de :
  - Entretiens d'accompagnement des personnes autour de la vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale (Module 2)
  - Entretiens centrés sur la contraception, les IST, la sexualité et l'IVG (entretiens pré et post IVG) (Module 3)
- Concevoir et animer des groupes de parole et des séances d'information, de prévention et d'éducation en matière de vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale (Module 4)
- S'insérer dans un réseau partenarial et recueillir des données (Module 1)

**Il est également attendu l'acquisition d'une posture ajustée par la connaissance de soi et des mécanismes en œuvre dans ses relations en vue de mener des entretiens et d'animer des groupes.**

## Objectifs pédagogiques

### **Module 1 : Connaissance de soi dans la relation à l'autre, initiation aux techniques nécessaires à la conduite d'entretiens et à l'animation de groupes autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle, construction d'une posture professionnelle**

#### **Acquérir des savoirs :**

- Les références théoriques techniques, psychologiques et sociologiques utiles dans la relation d'aide et à l'animation de groupe dans les domaines de la vie affective, relationnelle et sexuelle
- Les règles éthiques et déontologiques
- Les missions du CCF

#### **Acquérir des savoir-faire et des savoir-être :**

- Approfondir les différentes techniques d'accueil et d'écoute (individuelle, interpersonnelle, groupale).
- Acquérir une posture ajustée, une meilleure connaissance de soi, de ses représentations, de son fonctionnement relationnel et de son histoire personnelle
- Analyser ses interventions pour un regard réflexif sur sa pratique, et s'investir dans les séances d'analyse de la pratique et/ou de supervision

### **Module 2 : Conduite d'entretiens individuels, de couples ou de familles pour aider et accompagner toute personne en matière de vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale**

#### **Acquérir des savoirs :**

- Les références théoriques techniques, psychologiques et sociologiques relatives à la relation d'aide en entretien individuel, de couple ou familial
- Les dynamiques relationnelles

#### **Acquérir des savoir-faire et des savoir-être :**

- Acquérir une posture professionnelle, connaissance de soi et relation aux autres : prise de conscience de ses attitudes, de ses émotions, de ses résonances, de ses représentations
- Maîtriser les différentes techniques d'accueil et d'écoute (individuelle, interpersonnelle, groupale).
- Repérer les dynamiques relationnelles
- Identifier et évaluer la demande et la problématique.
- Repérer les situations de violence, les nommer et les analyser pour favoriser un changement



- S'appuyer sur les ressources et potentialités des personnes afin qu'elles gagnent en estime de soi, en capacité de penser et d'agir.
- Identifier les partenaires vers lesquels orienter les personnes pour optimiser le travail d'accompagnement.
- Transmettre les informations pertinentes au consultant en respectant son évolution.
- Adopter une posture professionnelle et éthique dans le cadre de l'entretien : écoute centrée sur la personne, non-jugement, absence de projection, congruence, empathie

### **Module 3 : Conduite d'entretiens individuels ou de couples spécifiques à la planification : entretiens liés à la contraception, entretiens pré et post ivg, entretiens autour de la sexualité**

#### **Acquérir des savoirs :**

- Les références théoriques techniques, psychologiques et sociologiques relatives à la relation d'aide en CPEF et en orthogénie
- Les dynamiques relationnelles
- Les missions du CCF en entretien de planification et en orthogénie

#### **Acquérir des savoir-faire et des savoir-être :**

- Acquérir une posture professionnelle, connaissance de soi et relation aux autres : prise de conscience de ses attitudes, de ses émotions, de ses résonances, de ses représentations
- Maîtriser les différentes techniques d'accueil et d'écoute (individuelle, interpersonnelle).
- Repérer les dynamiques relationnelles
- Identifier et évaluer la demande et la problématique.
- Repérer les situations de violence, les nommer et les analyser pour favoriser un changement.
- Savoir mettre en œuvre une information préoccupante ou un signalement.
- S'appuyer sur les ressources et potentialités des personnes afin qu'elles gagnent en capacité de penser et d'agir.
- Identifier les partenaires vers lesquels orienter les personnes pour optimiser le travail d'accompagnement.
- Transmettre les informations pertinentes au consultant en respectant son évolution.
- Adopter une posture professionnelle et éthique dans le cadre de l'entretien : écoute centrée sur la personne, non-jugement, absence de projection, congruence, empathie

### **Module 4 : Conception et animation de groupes de parole et de séances d'information, de prévention et d'éducation en matière de vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale.**

#### **Acquérir des savoirs :**

- La méthodologie de la conduite de projet éducatif et pédagogique (diagnostics, synopsis et outils d'animation, évaluation, analyse, restitution et proposition de mise en œuvre des évolutions nécessaires)
- Les techniques d'animation d'un groupe
- La dynamique de groupe.
- Les références théoriques concernant les interventions autour de la vie affective relationnelle, sexuelle et sociale
- Les dispositions législatives et réglementaires liées au champ d'activité.
- Les règles déontologiques pour intervenir dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

#### **Acquérir des savoir-faire et des savoir-être :**

- Acquérir une posture professionnelle, connaissance de soi et relation aux autres : prise de conscience de ses attitudes, de ses émotions, de ses résonances, de ses représentations
- Mettre en œuvre un projet d'animation à partir d'une méthodologie de conduite de projet.
- Construire le synopsis d'une animation de groupe de parole ou d'une séance d'information en utilisant les outils pédagogiques dans le respect des règles déontologiques.
- Construire un cadre d'échange et de dialogue en adoptant une attitude empathique et congruente, pour instaurer une relation de confiance, favoriser la parole et mobiliser chaque personne du groupe dans une démarche interactive.
- Transmettre des informations relatives aux dispositions législatives et réglementaires et aux dispositifs en vigueur en les sélectionnant et les organisant de manière pertinente.
- Mettre en œuvre des techniques d'animation et une pédagogie active qui favorisent l'appropriation des notions liées au thème de l'intervention, les interactions et la réflexion personnelle.
- Adopter une posture professionnelle et éthique dans le cadre de son champ d'intervention : écoute centrée sur la personne, non-jugement, absence de projection, congruence, empathie
- Recueillir les données d'information nécessaires à la compréhension d'une situation pour repérer une situation de danger et orienter : procédure d'information préoccupante et signalement.

## Organisation de la formation

	Durée	Évaluations
<b>Module 1 : Connaissance de soi dans la relation à l'autre, initiation aux techniques nécessaires à la conduite d'entretiens et à l'animation de groupes autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle, construction d'une posture professionnelle</b>		
Journées de formation	178h	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôles de connaissances</li> <li>▪ Fiche de lecture</li> <li>▪ Fiches d'évaluation des stagiaires par les formateurs</li> <li>▪ Écrit professionnel de fin de cursus</li> <li>▪ Évaluation de la session inter-régionale</li> </ul>
Stage d'observation des réseaux sociaux et familiaux	20h	Rapport de stage d'observation en réseaux sociaux et évaluation de stage
Suivi de formation	2h	Entretien bilan avec les formateurs sur la base du bilan d'évolution personnelle
<b>TOTAL</b>	<b>200h</b>	
<b>Module 2 : Conduite d'entretiens individuels, de couples ou de familles pour aider et accompagner toute personne en matière de vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale</b>		
Journées de formation	109h	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude de cas d'une situation d'entretien individuel, de couple ou de famille</li> <li>▪ Mise en situation d'une partie d'entretien individuel, de couple ou de famille</li> <li>▪ Fiche de lecture</li> <li>▪ Fiches d'évaluation des stagiaires par les formateurs</li> </ul>
Stage de double-écoute d'entretiens de conseil conjugal et familial	20h	Rapport de stage auprès d'un CCF sur la situation d'entretien individuel, de couple ou de famille et évaluations de stages
Suivi de formation	2h	Entretiens bilan avec les formateurs en lien avec le bilan d'évolution personnelle
<b>TOTAL</b>	<b>131h</b>	

**Module 3 : Conduite d’entretiens individuels ou de couples spécifiques à la planification : entretiens liés à la contraception, entretiens pré et post ivg, entretiens autour de la sexualité**

Journées de formation	49h	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en situation d’une partie d’entretien pré-IVG</li> <li>▪ Fiches d’évaluation des stagiaires par les formateurs</li> </ul>
Stage de double-écoute de CCF en CPEF et en orthogénie	20h	Rapport de stage auprès d'un CCF en CPEF et en orthogénie et évaluations de stages
Suivi de formation	2h	Entretiens bilan avec les formateurs sur la base du bilan d’évolution personnelle
<b>TOTAL</b>	<b>71h</b>	

**Module 4 : Conception et animation de groupes de parole et de séances d’information, de prévention et d’éducation en matière de vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale.**

Journées de formation	56 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction d’un projet d’animation de groupe d’adultes</li> <li>▪ Fiches d’évaluation des stagiaires par les formateurs</li> </ul>
Stage d’observation d’animation de groupe	20h	Evaluation de stage Rapport de stage auprès d'un CCF sur une situation d'animation de groupe
Suivi de formation	2h	Entretien bilan avec les formateurs sur la base du bilan d’évolution personnelle
<b>TOTAL</b>	<b>78h</b>	
<b>Heures totales</b>	<b>480h</b>	

## Thèmes abordés :

<b>Module 1 : Connaissance de soi dans la relation à l'autre, initiation aux techniques nécessaires à la conduite d'entretiens et à l'animation de groupes autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle, construction d'une posture professionnelle</b>		
<b>Psychologie</b>	42h	Grossesse/Naissance Évolution psycho-affective de l'enfant niveau 2 Évolution psycho-affective de l'adolescent niveau 2 Construction de l'identité sexuelle et genre Conduites à risques Dépression/Suicide/Deuil Addictions Mécanismes de défense. Transfert/Contre-transfert Notions de psychanalyse
<b>Santé</b>	14h	Anatomie(rappels) Physiologie(rappels) Contraception(rappels) IST (rappels) Santé sexuelle
<b>Sexualité</b>	21h	Désir/Plaisir Relation sexuelle Différentes expressions de la sexualité Handicap et vie sexuelle
<b>Société</b>	21h	Exclusion/Respect des différences/Place dans la société IVG (connaissances et aspects juridiques) Formes du groupe familial et liens, autorité parentale, filiation Violences IP/Signalement
<b>Techniques d'écoute et de communication</b>	21h	Gestion des émotions Notions d'AT niveau 2 Notions de systémie niveau 1 CNV niveau 2 Techniques d'écoute et de communication, etc
<b>Professionalisation</b>	27h	Ethique et secret professionnel Supervision collective et régulation de groupe Connaissance du réseau partenarial Collaborer avec les acteurs partenariaux en vue de contribuer et participer au diagnostic territorial et national, et au maillage partenarial en mobilisant l'expertise des CCF Comment se vendre
	32h	Session Inter Régionale
<b>Total</b>	<b>178h</b>	

**Module 2 : Conduite d’entretiens individuels, de couple ou familiaux pour aider et accompagner toute personne en matière de vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale**

<b>Concepts transversaux</b>	28h	Transfert/Contre-transfert Techniques d'entretien Pathologie clinique de la relation Séparation/Rupture/Deuils Notions de psychopathologie Systémie niveau 2
<b>Le couple</b>	35h	Représentations du couple Le choix amoureux Les différentes étapes de la vie du couple Les différentes formes d'alliance, séparation, divorce : aspect juridique Crises et conflits dans le couple Violences conjugales et sexuelles
<b>Famille/Parentalité</b>	25h	PMA/Adoption Fonction parentale, père/mère dont psychanalytique Approche systémique sur la famille Héritage familial Familles transnationales : contexte culturel
<b>Sexualité</b>	21h	Sexualité et vieillissement Troubles de la sexualité Paraphilie
<b>TOTAL</b>	<b>109h</b>	

**Module 3 : Conduite d’entretiens individuels ou de couple spécifiques à la planification (entretiens liés à la contraception, entretiens pré et post ivg, entretiens autour de la sexualité)**

<b>Planification et Orthogénie</b>	49h	Désir d'enfant IVG (entretien, aspects psychologiques, couple) Entretien autour de la contraception, des IST et de la sexualité
<b>TOTAL</b>	<b>49h</b>	

<b>Module 4 : Conception et animation de groupes de parole et de séances d'information, de prévention et d'éducation en matière de vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale</b>		
<b>Animations scolaires et animations de groupe</b>	49h	Constitution d'un groupe et règles de fonctionnement Techniques d'animation de groupe Conduite de réunion Dynamique de groupe Conception d'une animation de groupe Cadre et objectifs de l'animation scolaire Cadre et objectifs d'une animation de groupe d'adultes et de groupe de parole
<b>Méthodologie de projet</b>	7h	Méthodologie de projet (dont évaluation)
<b>Total</b>	<b>56h</b>	
<b>Suivi de formation</b>	8h	
<b>TOTAL Heures</b>	<b>400 h</b>	

### Critères d'évaluation

**Les compétences sont évaluées de manière transversale avec les outils d'évaluation cités plus haut. Voici les indicateurs :**

- Le stagiaire est capable d'analyser son évolution personnelle : sensations, émotions, résonances, représentations, relation aux autres...
- Les connaissances théoriques sont acquises
- Les différentes techniques d'accueil, d'entretien et des types d'écoute (écoute active, individuelle, interpersonnelle, groupale) sont identifiées et mises en œuvre.
- Les informations sont transmises de manière adaptée au public
- Le travail écrit répond aux normes formelles.
- La prise de parole en public est aisée.
- Le réseau professionnel et partenarial est identifié
- Les règles juridiques, éthiques et déontologiques du métier sont nommées.
- Les étapes de la méthodologie de conduite de projet sont mises en œuvre.
- La participation à la vie de groupe est analysée et mise au service de l'évolution de la posture professionnelle.

- Les retours des formateurs, des différents intervenants et des pairs sont entendus, reçus, analysés et mis au service de l'évolution de la posture réflexive et de la remise en question individuelle.
- Les règles de confidentialité et de secret professionnel sont nommées en adéquation avec la situation.
- Concernant l'animation de groupe :
  - Les différents outils et techniques d'animation groupales sont identifiés, cités et mis en œuvre.
  - Les interactions avec le groupe et dans le groupe sont prises en compte et analysées.
  - Les différents types d'écoute (interpersonnelle, groupale) sont identifiés et les preuves d'appropriation par le candidat sont présentes.
  - L'évaluation et la remédiation des animations sont repérées et mises en œuvre
  - Les comportements et attitudes des participants sont analysés avec objectivité, sans jugement et de manière non-projective
- Concernant l'accompagnement des personnes sous forme d'entretiens individuels, de couple ou familiaux :
  - Les éléments du contexte de la personne sont repérés, cités, et analysés.
  - La problématique est identifiée en référence à la théorie et mobilisée en adéquation avec la situation.
  - Les comportements et attitudes des consultants sont analysés avec objectivité, non jugement et de manière non-projective.
  - Les étapes du processus de l'entretien sont identifiées, en référence à la théorie, mobilisée en adéquation avec la situation.
  - Les interactions entre les personnes sont identifiées et analysées.
- La posture professionnelle est ajustée : écoute centrée sur la personne, non-jugement, absence de projection, congruence, empathie

## Obtention de l'attestation

Le dossier final de demande d'attestation de qualification au Conseil Conjugal et Familial remis par l'école de formation comporte :

- L'attestation d'adhésion à une association de la FNCF,
- Le contenu de la formation : programme avec noms et fonctions des intervenants, travail personnel sur les sujets abordés,
- Les justificatifs des acquis permettant l'entrée en CCF
- Les dates des entretiens de suivi de formation
- Les attestations de stage effectués avec cachet de l'organisme et signature du stagiaire,
- Le récapitulatif des évaluations
- L'avis du jury concernant l'écrit professionnel de fin de cursus
- L'avis motivé de l'équipe pédagogique.



Ce dossier est examiné par le Comité Pédagogique composé des responsables des antennes de formation de la FNCF. Il en vérifie la conformité avec les exigences de la formation. Après validation par le responsable du Comité Pédagogique, le président de la FNCF délivre au candidat une « attestation de qualification au conseil conjugal et familial »

## Les conseillers conjugaux et familiaux formés à la FNCF

*A la fin de leur formation, les conseillers conjugaux et familiaux formés à la Fédération Nationale Couples et Familles s'engagent à :*

- *Suivre une supervision régulière, de manière à analyser et questionner leurs pratiques.*
- *Valider une formation continue afin d'actualiser leurs connaissances.*

### Actualisation

La FNCF tient un annuaire actualisé des stagiaires ayant obtenu la qualification au conseil conjugal et familial par la Fédération Nationale Couples et Familles. Il est à disposition des institutions pour vérification éventuelle.

Le projet pédagogique est ajusté par le Comité Pédagogique de la Formation en fonction de l'évolution du métier, de la législation et des évolutions internes nécessaires.

## Les autres formations

Chaque antenne est habilitée à organiser pour sa région des formations continues pour les conseillers conjugaux et familiaux et des formations continues dans les domaines de compétences de la Fédération Nationale Couples et Familles.

Ces formations sont présentées au Comité Pédagogique et validées par celui-ci.

Elle respecte, pour ces formations, les modalités pédagogiques du présent Projet Pédagogique.